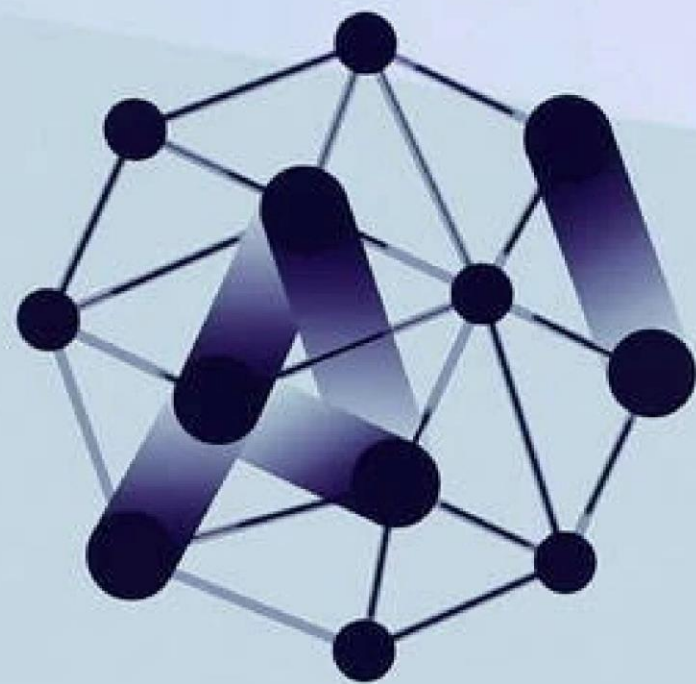




SOMMET POUR *L'ACTION* SUR *L'IA*

RAPPORT

MARS 2026

CLUB
DATA / IA



I. Le Sommet de l'IA : présentation générale

A. Origine et contexte de création

« *L'intelligence artificielle, dont le développement ne cesse de s'accélérer, bouleverse nos vies par ses immenses espoirs. [...] Cette technologie porte en elle de grandes et nombreuses opportunités* » déclarait le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, à l'aube de la troisième rencontre internationale consacrée à l'Intelligence Artificielle.

Le Sommet de l'IA, co-présidé par la France et l'Inde, se situe dans le prolongement des deux précédents Sommets qui se sont déroulés à Bletchley Park.

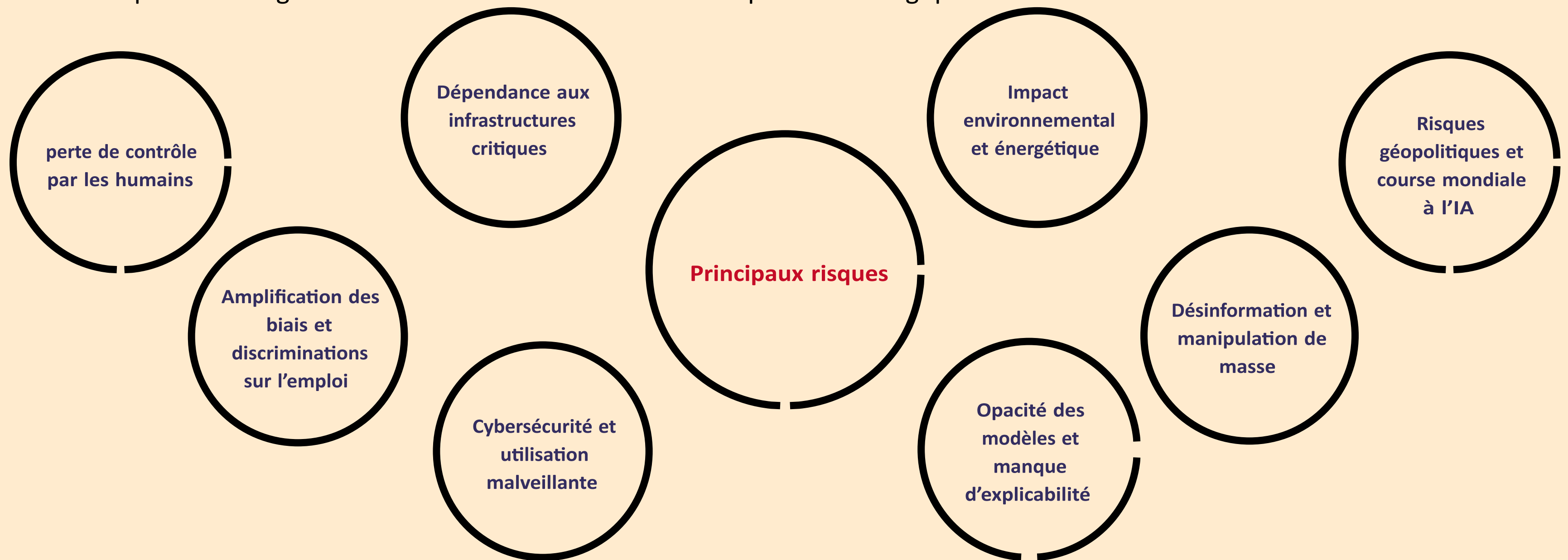


(Royaume-Uni) en 2023 et Séoul (Corée du Sud) en 2024. La mise en place de ce troisième Sommet sur l'IA est porteuse d'un message : **l'accélération mondiale de la recherche en intelligence artificielle**. Ce qui pour beaucoup paraît comme un remplacement progressif et certains de l'humain représente pour d'autres une véritable opportunité de s'imposer sur la scène géopolitique internationale. En effet, l'IA connaît un développement rapide, illustré notamment par une **multiplication par 30** des dépôts de brevets en moins d'une décennie.



Séoul

La communauté internationale voit aujourd'hui s'opposer deux géants du numérique et de l'intelligence artificielle et ce sont, sans grande surprise, **les Etats-Unis** et **la Chine**. Avec une prévision de 571 milliards de dollars d'investissement pour l'année 2026 pour les USA et une augmentation de 8% pour la Chine avec l'ambition d'atteindre 884 milliards de dollars d'ici 2030, la course à l'hégémonie est loin d'être l'ambition européenne. Pourtant, l'Europe compte bel et bien se maintenir dans la course à l'IA en devenant davantage souveraine, puissante et innovante. Pour se faire, cela passe d'abord par une régulation du développement et la mise en place d'une gouvernance internationale face aux risques technologiques.

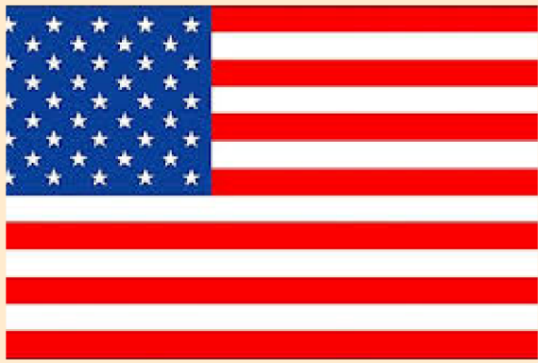


Dans le prolongement de Bletchley Park et Séoul, Paris se positionne comme un **pilier de la stratégie européenne** en matière d'IA, notamment à travers son soutien actif à l'**AI Act**, première législation au monde visant à encadrer les systèmes d'IA. Ce choix s'inscrit dans un contexte d'accélération technologique mondiale, où chaque puissance cherche simultanément à maîtriser les opportunités offertes par l'IA et à se prémunir contre ses risques. En accueillant le Sommet, la France a cherché à défendre une vision européenne de l'IA : innovante mais encadrée, respectueuse des droits fondamentaux, et transparente.

Dans une dynamique plus ou moins similaire, **New Delhi** ambitionne de devenir l'un des pôles mondiaux de l'intelligence artificielle. Déjà forte d'un secteur numérique en expansion rapide (services IT, industrie logicielle, ingénierie avancée), elle souhaite passer d'un rôle de prestataire mondial à celui de producteur de technologies stratégiques, notamment en IA générative et en calcul haute performance.



B. Les principaux acteurs impliqués



OCDE



AI & Society
Institute

Capgemini



PSL

OpenAI



DeepMind

C. Les missions du Sommet

A l'aube de ce troisième Sommet de l'IA, Emmanuel Macron rappelait lors d'une interview télévisée le rôle principal de l'intelligence artificielle : **se mettre au service de l'Humain**. Dans cette course à l'IA se mêle excitation et crainte renforçant ainsi l'idée de mettre en place une gouvernance internationale dans le but d'éviter toute dérive. Toutefois, et l'Europe en a bien conscience, **la régulation ne doit pas prendre le pas sur l'innovation** car aucun acteur extérieur ne vaudra s'engager. La régulation est un gage de sûreté, c'est évident, mais également un **frein** au progrès et si celle-ci devient universelle alors l'innovation n'a plus aucun intérêt.

Alors comment trouver le bon compromis ?

L'un des objectifs centraux du Sommet est l'établissement d'un socle de principes internationaux destinés à **encadrer le développement et l'usage de l'intelligence artificielle**. Dans un contexte de prolifération rapide des technologies IA, les États cherchent à éviter une fragmentation réglementaire et à promouvoir des standards partagés sur des enjeux clés : transparence des modèles, gestion des données, responsabilité des acteurs, cybersécurité et sécurité des systèmes critiques. L'enjeu pour la France et l'Europe dans ce Sommet est de prouver qu'ils peuvent être crédibles sur les sujets de l'IA et que créer des partenariats avec eux n'est pas inévitablement la banqueroute.



1. Encadrer le
développement et
l'usage de
l'intelligence
artificielle

Le second objectif du Sommet est de **favoriser la coopération scientifique et technologique** en mettant en place des investissements clairs et concrets. C'est sans se tromper que l'IA est désormais un domaine où le progrès dépend fortement de la capacité des pays à mutualiser leurs infrastructures scientifiques, leurs données, leurs savoir-faire et leurs ressources. Le Sommet encourage la création de réseaux de recherche transnationaux, le partage de supercalculateurs, l'accès ouvert à certains modèles, ainsi que des programmes de mobilité entre chercheurs. La régulation inappropriée n'est donc pas le seul frein, on retrouve également le **cloisonnement technologique** qui pourrait se matérialiser par une réduction de la productivité et de la réactivité.

Le troisième objectif, et pas des moindres pour l'Europe, est **l'établissement d'un cadre pour l'innovation responsable, éthique et alignée avec les valeurs démocratiques**. Le Sommet promeut le développement d'une IA qui encadre l'IA dans les domaines de la santé, de la justice, la sécurité intérieure, la défense, l'éducation ou la finance. Le cadre proposé vise à garantir que l'innovation technologique n'entre pas en contradiction avec les droits fondamentaux, la protection de la vie privée, la transparence des algorithmes ou la réduction des biais. Le Sommet cherche ainsi à favoriser un équilibre entre innovation et régulation, afin de permettre aux entreprises et aux chercheurs de progresser sans générer de risques excessifs pour les citoyens.

Le quatrième objectif, à savoir **l'identification et l'anticipation des risques économiques, sociétaux et géopolitiques**, va permettre de mieux appréhender l'essor de l'IA :

**2. Favoriser la coopération
scientifique et technologique**

**3. L'établissement d'un cadre pour
l'innovation responsable, éthique et
alignée avec les valeurs démocratiques**

- Sur le plan économique, cela concerne la transformation du marché du travail, l'évolution des compétences et la concentration croissante autour des grandes entreprises de technologie. L'automatisation tend à affecter davantage les emplois "routiniers" ou "manuels". Ceux qui disposent déjà de compétences élevées (technologie, management, data, etc.) pourraient bénéficier de nouveaux débouchés, creusant les inégalités de revenus et d'opportunités. Enfin, l'impact de l'IA sur l'emploi ne se limite pas uniquement à des suppressions, mais transforme des métiers, modifie les compétences demandées, et impose un besoin urgent de formation continue. Le Sommet de Paris s'est donc constitué sur ce thème autour de la thématique « **Avenir du Travail** » afin de collaborer activement entre partenaires et ainsi mettre en place un réseau connectant plusieurs observatoires internationaux, nationaux et certains du secteur privé.
- Sur le plan sociétal, sans garde-fous et sans politiques d'inclusion, l'IA peut devenir un facteur d'exclusion, d'inégalités et de fragilisation des droits fondamentaux ainsi que de la cohésion sociale. Il est évident que lorsque les décisions sensibles reposent sur des algorithmes opaques ou des modèles d'IA, la confiance des citoyens se retrouve érodée avec un risque encore plus important que la perte de confiance : **la désaffiliation démocratique**.
- Sur le plan géopolitique, le Sommet aborde les enjeux de course à l'armement algorithmique, de souveraineté numérique et de dépendance technologique. Il est évident que ce Sommet, aux aspects de coopération, cache une réalité bien plus sombre : l'intelligence artificielle n'est plus un enjeu de recherche ou d'innovation, elle est devenue « *un levier de puissance, un objet de*

**4. L'identification et l'anticipation
des risques économiques,
sociétaux et géopolitiques**

compétition stratégique et un révélateur brutal des déséquilibres technologiques mondiaux ». De plus, cet angle géopolitique va permettre d'instaurer une **gouvernance mondiale inclusive** intégrant les pays du Nord ainsi que les pays du Sud.

L'objectif global reste de développer une **capacité d'anticipation collective** afin d'éviter que l'IA ne devienne un facteur de déstabilisation globale.

Le cinquième et dernier objectif de ce Sommet de l'IA 2025 est de **renforcer la souveraineté technologique des Etats participants**. Cela peut paraître un peu abstrait mais il est vital de rappeler que ce Sommet doit servir la cause de la communauté internationale et non de quelques Etats. Le Sommet vise à consolider la souveraineté numérique des différents pays, en particulier ceux qui ne disposent pas encore d'infrastructures nationales robustes en IA. Cela passe par des investissements dans les supercalculateurs et datacenters, le soutien aux entreprises nationales, la réduction de la dépendance aux plateformes étrangères, la création de modèles locaux...

D. Les moyens mobilisés

Le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle de Paris en 2025 n'a pas seulement réuni des dirigeants politiques, des chercheurs et des entreprises ; il a également mobilisé des moyens d'une ampleur exceptionnelle. L'un des aspects les plus marquants est l'importance des engagements financiers annoncés. Lors de l'ouverture du Sommet, le gouvernement français a rendu public un

**5. Renforcer la souveraineté
technologique des Etats**

volume inédit d'investissements : **109 milliards d'euros** de financement privé destinés à soutenir le développement de l'IA sur le territoire. Selon le communiqué officiel du gouvernement français, ces montants doivent permettre la création ou l'expansion de centres de recherche, la construction de data centers, la mise en place de supercalculateurs et l'accompagnement de start-ups innovantes. Une partie de ces investissements doit être dirigée vers des campus dédiés afin de renforcer la compétitivité de la France face aux géants technologiques internationaux. L'objectif à long terme est clair : accroître l'autonomie européenne dans la conception, l'entraînement et le déploiement de modèles d'IA, et ainsi **limiter la dépendance** vis-à-vis d'acteurs principalement américains ou chinois.

Au-delà des investissements financiers, le Sommet a établi un dispositif de **coopération internationale** inédit à travers la création de groupes de travail techniques regroupant États, institutions, chercheurs, entreprises et organisations de la société civile. Ces groupes, issus d'une coalition de plus de 100 pays, ont pour mission de définir des standards communs allant de la sécurité des modèles d'IA à leur usage dans la santé, l'éducation ou la justice. L'OCDE, fortement impliquée dans l'événement, a participé à plusieurs panels et sessions de coordination visant à harmoniser les approches réglementaires et éthiques entre pays membres. Ce choix d'une gouvernance collaborative vise à renforcer la confiance entre acteurs et à permettre une progression cohérente de la régulation à l'échelle mondiale.

L'un des volets les plus concrets du Sommet concerne également la mise en commun des ressources matérielles nécessaires au développement et à la sécurisation de l'intelligence artificielle.

Une partie des investissements annoncés permettra la construction de **35 nouveaux data centers en France**, destinés à augmenter les capacités de calcul et de stockage sur le territoire. Ces infrastructures sont essentielles pour entraîner des modèles d'IA, héberger des données sensibles et offrir un accès élargi à la puissance de calcul. Elles profitent à la fois aux centres de recherche, aux grandes entreprises, aux petites structures et aux organismes publics. Le principe est simple : **démocratiser l'accès aux infrastructures** afin que l'innovation ne soit pas réservée aux multinationales disposant de ressources massives mais bénéficie à l'ensemble de l'écosystème scientifique et entrepreneurial.

Enfin, le Sommet a consacré une large place à la mise en place de **cadres de régulation internationaux**. Conscients des risques associés à l'IA, que ce soit en matière de sécurité, de transparence, de biais ou de protection des droits fondamentaux, les participants ont adopté une déclaration ambitieuse : la *Statement on Inclusive and Sustainable Artificial Intelligence for People and the Planet (SISAIPP)*. Ce texte fixe les grandes orientations d'une IA conçue pour être « **humaine, sûre, éthique, inclusive et responsable** ». L'événement s'inscrit également dans la dynamique réglementaire européenne, en cohérence avec l'AI Act, qui encadre les usages de l'IA selon leur niveau de risque.

L'idée centrale est de développer un écosystème numérique qui innove, mais toujours sous contrôle, avec des garde-fous garantissant que l'IA profite à la société sans amplifier les risques technologiques ou géopolitiques.

II. L'évolution de l'IA : constats depuis les premières éditions du Sommet

A. Une croissance technologique exponentielle

Depuis Bletchley Park en 2023, la donne technologique a radicalement changé. Les modèles ont quitté les laboratoires pour venir irriguer l'économie réelle. En moins d'une décennie, le secteur a enregistré une **multiplication par 30 des dépôts de brevets**. Cette densification de la propriété intellectuelle signale une bascule : la recherche académique cède le pas à une guerre industrielle ouverte.

Le passage à l'IA Agentique :

Loin des salons diplomatiques, la rupture de 2024-2025 réside dans l'émergence des “*Large Action Models*” (LAMs). A la différence des chatbots textuels (LLM), ces systèmes possèdent une **autonomie décisionnelle** : ils réservent, commandent et codent sans supervision. L'intégration native de ces assistants dans les suites bureautiques mondiales (Microsoft Copilot, Google Workspace) rend l'usage de l'IA incontournable pour la compétitivité des entreprises, plaçant les PME devant un ultimatum : **l'adoption** ou le **déclassement**.

La démocratisation de l'IA générative a également rebattu les cartes professionnelles. Des acteurs comme Mistral AI ou Open AI ne vendent plus du logiciel mais de la capacité cognitive brute. Cette diffusion massive contraint les Etats à réviser leurs doctrines de souveraineté dans l'urgence. La technologie ne s'envisage plus comme un secteur vertical mais comme une **infrastructure critique**, aussi vitale que le réseau électrique ou les transports.

B. L'évolution des risques identifiés

La grille de lecture des menaces a évolué. On ne parle plus seulement de risque existentiel théorique mais de risque systémique immédiats. Si la crainte d'une "perte de contrôle" dominait les débats précédents, l'attention à Paris s'est focalisée sur la **prolifération des deepfakes** et la **manipulation de l'information**. Ces vecteurs attaquent directement la stabilité des processus démocratiques et la fiabilité de l'information publique.

La crise de confiance numérique :

Sur le terrain, les deepfakes infligent déjà des **pertes financières** et **sociétales tangibles**. En 2024, plusieurs multinationales ont perdu des dizaines de millions de dollars, victimes d'arnaques utilisant des clones vocaux de PDG. Parallèlement, l'explosion de la pornographie non-consensuelle a forcé les plateformes sociales à régir bien avant l'application effective de l'AI Act. La guerre de l'information est devenue asymétrique et automatisée.

La **contrainte physique** s'impose désormais comme un risque majeur. La voracité énergétique des infrastructures de calcul crée une dépendance critique aux réseaux électriques. Le slogan "Plug, baby, plug" d'Emmanuel Macron matérialise ce changement de paradigme. L'accès à une énergie décarbonée et pilotable devient un actif stratégique, plaçant le nucléaire au cœur de la compétition pour les datacenters.

C. L'évolution des stratégies des États

Le consensus de Bletchley s'est effrité au profit d'une **fragmentation normative assumée**. L'Union européenne tente d'exporter son modèle via l'AI Act, pariant sur une classification stricte des risques. Pour Bruxelles, la confiance et la sécurité juridique sont les clés pour attirer les investissements durables. À l'opposé, les États-Unis optent pour une dérégulation offensive. Représentée par J.D. Vance, l'administration défend une ligne "America First". L'objectif est clair : ne pas entraver l'innovation face à la Chine, quitte à rejeter tout cadre multilatéral contraignant.

La course aux armements privés :

En marge des sommets, les géants de la tech (Nvidia, Microsoft, Google) redessinent la carte géopolitique à coups d'investissements privés (Capex). Leurs budgets d'infrastructure dépassent le PIB de nombreux États. Cette puissance de feu financière leur permet d'imposer des standards techniques de facto, rendant souvent caduques les régulations nationales. Le refus des États-Unis de signer la déclaration de Paris ne fait qu'entériner une réalité : les champions américains opèrent selon une logique de marché global, rétifs aux frontières.

Cette **fracture diplomatique** s'est cristallisée par le refus de signature de Washington. Les États-Unis misent sur la force de frappe du secteur privé, illustrée par le démesuré projet Stargate (OpenAI/SoftBank) et ses **500 milliards de dollars** d'investissements. Face à ce mur de capitaux, l'Europe tente une riposte par la mutualisation via le plan "InvestAI". Dotée de 200 milliards d'euros, cette initiative

cherche à préserver une autonomie stratégique minimale. Néanmoins, l'asymétrie financière (300 milliards d'écart) et la vitesse supérieure des fonds privés menacent de reléguer le Vieux Continent au rang de **vassal technologique**.

D. Les réussites françaises du Sommet de l'IA de Paris



Le sommet a agi comme un catalyseur pour transformer Mistral, perçue jusqu'alors comme un laboratoire d'excellence, en un géant commercial capable de défier OpenAI.

- **Valorisation** : 11,7 milliards d'euros
- **Partenariat notable** : Stellantis ; ASML (géant néerlandais des puces)

Pour réduire sa dépendance aux géants du Cloud, Mistral a commencé à bâtir son propre centre de calcul équipé de 18 000 puces Nvidia GB200.



Le sommet de l'IA a quant à lui mis sur orbite, via la filiale Scaleway de Xavier Niel, la puissance des startups européennes et notamment la société Iliad.

- **Scaleway** : Le fournisseur de cloud du groupe est devenu le premier loueur de puissance de calcul IA en Europe. Il héberge désormais les modèles de Mistral AI, de H, et même de géants étrangers cherchant une souveraineté européenne.

Iliad a été le premier opérateur à démocratiser l'IA. Dès l'été 2025, tous les abonnés Free Mobile ont bénéficié d'une intégration native de Mistral Chat Pro dans leur forfait, transformant l'IA de "curiosité technique" en "outil quotidien".

III. Les projets et perspectives pour l'avenir

A. Les objectifs politiques et géopolitiques à long terme

Le Sommet de l'IA de Paris met en avant la nécessité d'une gouvernance mondiale coordonnée de l'intelligence artificielle. Face à une technologie aux impacts transnationaux (économiques, sécuritaires, informationnels et démocratiques) les États soulignent l'urgence d'établir des **règles communes** afin d'éviter des zones de non-droit technologique. Dans la continuité des appels de l'ONU et de l'OCDE, le Sommet vise à fédérer les pays autour de principes partagés tels que la transparence, la sécurité et le respect des droits fondamentaux.

Un autre objectif central consiste à **prévenir la fragmentation technologique mondiale**. Les rivalités entre grandes puissances favorisent l'émergence de modèles d'IA distincts, fondés sur des normes et des valeurs divergentes, au risque d'une « balkanisation

numérique » limitant l'interopérabilité et la coopération scientifique. Le Sommet défend ainsi un multilatéralisme technologique inclusif, associant puissances établies et pays émergents afin d'éviter une compétition dominée par des logiques économiques ou militaires.

Enfin, le Sommet promeut un partage plus équitable des bénéfices de l'IA. La concentration actuelle des capacités technologiques accentue les inégalités, notamment pour les pays du Sud confrontés à un manque d'infrastructures et de compétences. La déclaration finale insiste sur **une IA accessible, inclusive et orientée vers le développement durable**, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et du climat. L'objectif est de faire de l'IA un levier de coopération internationale plutôt qu'un facteur de division géopolitique.

B. Les axes technologiques prioritaires définis lors du Sommet

Le Sommet de l'IA de Paris place la **sécurité** des systèmes d'intelligence artificielle au cœur de ses priorités. Face à l'extension de l'IA dans des secteurs sensibles (défense, justice, sécurité ou infrastructures critiques) les participants ont insisté sur la nécessité de garantir la robustesse, la fiabilité et le contrôle des systèmes. Le renforcement des audits, les tests de sécurité préalables au déploiement et la supervision humaine des applications à haut risque constituent des axes majeurs, en cohérence avec l'approche fondée sur le niveau de risque défendue par l'Union européenne dans l'AI Act. La sécurité est ainsi présentée comme une condition préalable à l'innovation.

Le Sommet a également mis en lumière l'enjeu **environnemental** de l'IA. Le développement et l'exploitation de modèles de grande taille impliquent une forte consommation énergétique, susceptible de contredire les objectifs climatiques. Les discussions ont

souligné la nécessité de concevoir des systèmes plus sobres, d'optimiser les algorithmes et de privilégier des infrastructures alimentées par des énergies bas carbone. Cette orientation vise à inscrire le développement de l'IA dans une logique de durabilité.

Enfin, le renforcement des **infrastructures technologiques souveraines** constitue un axe stratégique majeur. La dépendance actuelle envers des acteurs étrangers pour le cloud, le calcul intensif ou les semi-conducteurs soulève des enjeux de sécurité et d'autonomie. Le Sommet souligne ainsi l'importance d'investir dans des capacités nationales ou régionales afin de garantir la maîtrise des technologies, la protection des données stratégiques et la compétitivité dans un contexte de rivalités géopolitiques accrues.

C. Les projets de coopération internationale

En dépit des frictions, des pôles de coopération apparaissent pour endiguer les monopoles technologiques. Le lancement du fonds "Current AI" vise à développer des biens publics numériques. L'initiative finance des modèles open-source pour des secteurs critiques (santé, agriculture), réduisant la dépendance des États aux infrastructures propriétaires des GAFAM.

Le centre de gravité diplomatique glisse désormais vers le Sud Global. Le cycle des sommets s'internationalise pour légitimer **une gouvernance mondiale inclusive**. Après l'étape intermédiaire au Rwanda en avril 2025, le Sommet de New Delhi en 2026 devra concrétiser le passage à l'échelle. L'Inde y portera la stratégie des "**3 Sutras**" (People, Planet, Progress) pour déployer des solutions adaptées aux populations de masse.

Cette ouverture vise à éviter une bipolarisation totale du monde numérique. En intégrant les pays émergents, la France et l'Inde tentent de constituer un "bloc des non-alignés" de l'IA, réclamant un partage équitable de la valeur et des capacités de calcul.

Vers un "CERN de l'IA" ?

L'avenir de la recherche scientifique bute sur **la privatisation des ressources**. Pour contrer la fuite des cerveaux, la communauté académique plaide pour la création d'une infrastructure partagée, un "CERN de l'IA". Ce projet vise à mutualiser une puissance de calcul "*exascale*" européenne. Sans cette infrastructure commune de recherche, la recherche publique risque de devenir aveugle, incapable d'auditer des modèles commerciaux devenus trop complexes.

D. Les défis à relever pour concrétiser ces ambitions

Réduire la fracture de calcul (*compute divide*) constitue l'obstacle majeur. Les pays émergents refusent le statut de simples "colonies de données". Ils exigent une **souveraineté infrastructurelle**, impliquant la construction de centres de données locaux. Sans cet accès direct à la puissance de calcul, les promesses d'inclusion resteront lettre morte.

L'équilibre entre économie et sécurité constitue un autre point de rupture. Des scientifiques comme Max Tegmark ont vivement critiqué l'orientation du sommet de Paris. Ils estiment que la priorité donnée à "l'Action" et aux investissements marginalise les protocoles de sûreté indispensables.

Le mur énergétique :

Le frein le plus concret n'est pas logiciel, mais physique : **la croissance des modèles percute le mur énergétique**. Pour alimenter les futures "Gigafactories", les géants du secteur (Microsoft, Amazon) investissent désormais directement dans le nucléaire, notamment les SMR (Petits Réacteurs Modulaires). La capacité à déployer ces **sources d'énergie off-grid** déterminera la géographie future de l'intelligence artificielle, redessinant les cartes de l'attractivité territoriale.

L'économie agentique :

Enfin, l'anticipation des impacts sur l'emploi devra dépasser la simple formation. L'arrivée imminente des agents IA autonomes menace non plus les tâches, mais les processus entiers. Le défi sociétal de la période 2026-2030 sera de gérer la transition vers une "**économie agentique**". Les États devront inventer de nouveaux modèles de redistribution de la valeur face à une automatisation susceptible de découpler la croissance économique du besoin de main-d'œuvre humaine.

EXECUTIVE SUMMARY :

Le Sommet de Paris 2025, co-présidé par la France et l'Inde, marque une étape décisive dans la structuration de la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. Succédant aux rencontres de Bletchley Park et de Séoul, cet événement s'est déroulé dans un contexte d'accélération sans précédent, illustré par une multiplication par 30 des dépôts de brevets en moins d'une décennie. L'enjeu pour les puissances européennes est de maintenir une position souveraine face à l'hégémonie des États-Unis et de la Chine. Alors que les investissements américains devraient atteindre 571 milliards de dollars en 2026, la France a répliqué lors du sommet en annonçant une mobilisation massive de 109 milliards d'euros de financements privés pour soutenir son écosystème national.

L'un des points de rupture technologique identifiés lors de ce sommet est l'émergence de l'IA "agentique", portée par les Large Action Models (LAMs). Contrairement aux modèles de langage classiques, ces systèmes possèdent une autonomie décisionnelle leur permettant d'agir sans supervision constante, transformant l'IA en une infrastructure critique au même titre que l'énergie. Cette évolution s'accompagne d'une mutation des risques systémiques. Si la perte de contrôle humain demeure une préoccupation, l'attention s'est déplacée vers des menaces immédiates telles que la désinformation automatisée, les deepfakes et l'impact environnemental croissant des centres de données. La croissance des modèles se heurte désormais à un "mur énergétique", faisant de l'accès à une énergie décarbonée, comme le nucléaire, un levier de puissance géopolitique majeur.

Sur le plan diplomatique, le sommet a révélé une fragmentation normative croissante. L'Union européenne tente d'exporter son modèle de régulation par les risques via l'AI Act, tandis que les États-Unis privilégient une approche de dérégulation offensive sous la doctrine "America First", refusant de signer la déclaration finale de Paris. Face à cette bipolarisation, la France et l'Inde cherchent à fédérer un "bloc des non-alignés" incluant le Sud Global, afin de garantir un partage équitable des capacités de calcul et d'éviter une "balkanisation numérique". Le prochain sommet de New Delhi en 2026 aura pour mission de concrétiser cette vision inclusive par la stratégie des "3 Sutras" : l'Humain, la Planète et le Progrès.

Enfin, l'avenir de l'IA soulève des défis sociétaux et scientifiques fondamentaux. La transition vers une "économie agentique" laisse présager une automatisation profonde des processus métiers, risquant de décorrélérer la croissance économique de la main-d'œuvre humaine. Pour préserver l'autonomie de la recherche publique face à la puissance financière des géants de la tech, la communauté académique plaide pour la création d'un "CERN de l'IA", une infrastructure de calcul exascale

partagée. En somme, le Sommet de Paris a posé les jalons d'une phase institutionnelle où la souveraineté technologique et la sécurité des systèmes sont désormais indissociables des ambitions politiques et climatiques des États.